

JE DÉCOUVRE

Objectifs de l'outil

Présenter le métier de chef d'entreprise comme une opportunité dans un parcours professionnel

Échanger avec un chef d'entreprise accompagné par BGE

Découvrir le parcours de l'entrepreneur et montrer qu'il est accessible à tous



Publics concernés par l'action

Collégiens en 4^{ème} et 3^{ème}

Lycéens

Étudiants en BTS

Durée

2 heures

Qualités entrepreneuriales et compétences visées

Stimuler sa vision du futur

Motivation, persévérance

Comprendre et s'exprimer à l'oral

Participation financière de l'établissement

Gratuit

Contacts

Hélène GOANVIC

Directrice BGE Flandre Création

h.goanvic@bgefrc.fr

Tél. 03 28 22 64 20

Isabelle NOÉ

Responsable Pôle Sensibilisation

i.noe@bgefrc.fr

Tél. 06 32 68 63 80

Descriptif de l'outil

L'action **JE DÉCOUVRE** propose aux élèves de découvrir ce qu'est une Très Petite Entreprise (commerçant, artisan, profession libérale) et les qualités et motivations nécessaires pour entreprendre.

Un chef d'entreprise d'une **TPE** locale viendra illustrer cette première partie en témoignant de son expérience entrepreneuriale, de l'idée à la mise en œuvre.

Contenu de la session

Chaque sensibilisation de **2 heures** se déroule de la manière suivante :

Dans une première partie, les élèves vont définir ce qu'est une entreprise et un chef d'entreprise. Ensuite, à l'aide d'un plateau de jeu, le conseiller **BGE** va les amener à découvrir les 4 étapes de la démarche de création d'entreprise : l'adéquation homme/projet, l'étude de marché, l'étude financière et la phase de lancement de l'entreprise.

Dans une deuxième partie, un chef d'entreprise accompagné par **BGE** viendra en classe pour échanger avec les élèves et apporter son témoignage sur le parcours d'entrepreneur.

Les conditions de réussite

Une réunion de travail entre les enseignants et le conseiller **BGE** est organisée en amont afin de déterminer les attentes de chacun.

Un guide d'entretien est mis à disposition des enseignants afin de préparer les élèves et faciliter les échanges avec le chef d'entreprise.

Date de mise à jour : 14/01/2021